

7 Continuer tout droit sur le chemin en terre, puis arrivé à la route, prendre à droite pour rejoindre l'église et remonter vers le parking.

Variante par le sentier botanique :  

Prendre à droite le chemin botanique, interdit aux VTT et aux équestres. Traverser le pont de granit qui enjambe le ruisseau du Jouveau, puis rejoindre le bourg par "la Règle", partie du village qui doit son nom à l'existence autrefois d'une ancienne abbaye.



A l'embranchement du sentier botanique, remarquez deux réserves d'eau maçonnées, appelées ris par les limousins, qui servaient aussi pour laver le linge.



Polyporus versicolor est un champignon non comestible. En médecine, il est largement prescrit pour la prophylaxie et le traitement du cancer en Chine.

La voie verte des Hauts-de-Tardoire relie Châlus à Oradour-sur-Vayres. D'une longueur de 13 kilomètres, elle chemine dans une nature préservée, où rollers, personnes à mobilité réduite, randonneurs, cyclistes, peuvent se promener sur un lieu agréable et sécurisé. La voie Verte est interdite aux véhicules motorisés et aux équestres.



La voie verte des Hauts de Tardoire

En chemin :

- Le bourg de Champagnac-la-Rivière, son église romane ;
- Le petit patrimoine rural : clédier, bloc à terre, puits, fontaines à dévotion, lavoir, réserves d'eau, ris à rouissages ;
- L'ancienne voie ferrée aménagée en voie verte ;
- Le parcours botanique ;
- Vous êtes sur le territoire du Parc naturel régional Périgord-Limousin.



Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles à l'office de Tourisme Ouest Limousin
Oradour sur Vayres : 05 55 78 22 21

En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritiques et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux vététistes sous leur responsabilité et déconseillé aux cavaliers.

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE

Les écoreuils

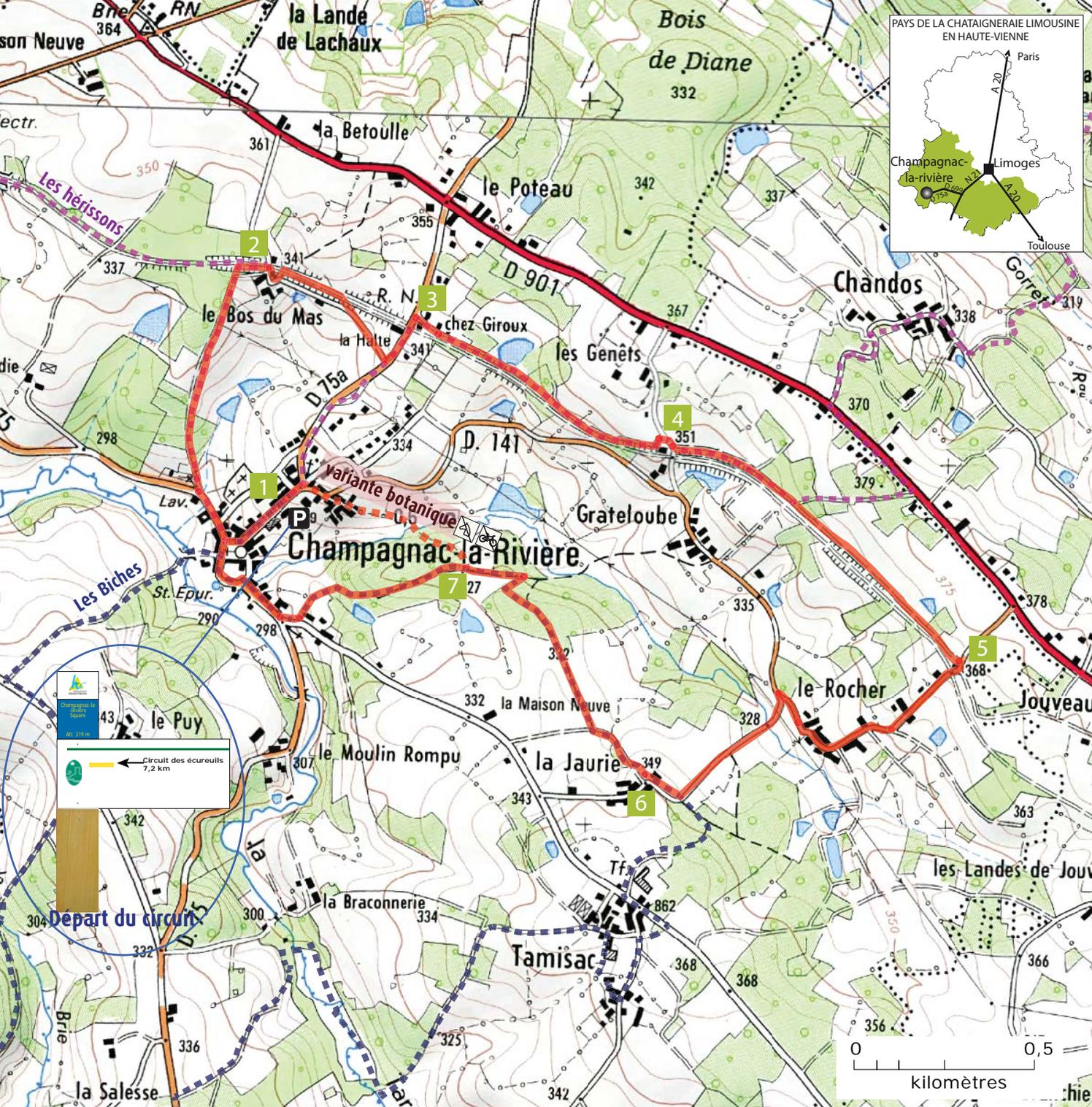
7,2 km - 1h30

Credit photos : Mme C. Puyhardy, commune de Champagnac-la-Rivière



PAYS DE LA
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



Info pratique

Accès : à 40 minutes de Limoges. Prendre la RN21 direction Châlus, Périgueux. A 23 km, tourner à droite sur la RD699 direction Gorre, Oradour-sur-Vayres. Prendre à gauche la RD75a, traverser la RD901 et arriver au bourg de Champagnac-la-Rivière.

Départ : place de la Mairie à Champagnac-la-Rivière.

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire

Changement de direction

Mauvaise direction

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé cumulé
1 h 30	7,2 km	jaune	facile	+100 m

Itinéraire

- Descendre le bourg vers l'église puis le lavoir en empruntant la RD75 sur la droite. Prendre à la croix, le chemin empierré qui remonte jusqu'à la voie verte.

En face du lavoir, remarquer la fontaine votive Saint-Pierre - Saint-Paul située dans un mur ainsi qu'une autre fontaine située à 50 mètre dans le pré attenant, sans vocable connu. Ces fontaines avaient pour vertu de guérir la peur.
- Prendre à droite la petite voie goudronnée qui traverse le village du Bos du Mas jusqu'à la RD75a. La prendre à gauche sur 100 m, puis tourner à droite juste après l'ancienne maison de garde-barrière.
- Continuer le chemin en terre sur 800m, qui longe la voie verte Châlus-Oradour-sur-Vayres jusqu'à la seconde maison de garde-barrière.
- Contourner cette maison par la droite, puis prendre aussitôt le chemin à gauche et le suivre pendant 1 km environ.
- Contourner une autre maison en prenant à droite puis poursuivre sur la route jusqu'au village du Rocher. 100m après la sortie du village, descendre à gauche en direction de la Jaurie.
- Dès les premières maisons du village, prendre à droite un chemin entre deux murs et le suivre sur 500 m. Continuer à droite sur un chemin qui traverse les champs et les prés puis une futaie, puis tourner à gauche.

Observer, dans le village de la Jaurie, juste avant de prendre le chemin, un charmant puits dissimulé dans le pied d'un mur d'étable.